



# L'ACLOT

Annonces : par ligne, 20 centimes. — Judiciaires, 2 francs. — Réclames, 1 franc.

ON TRAITE A FORFAIT.

## NOTRE WALLON.

Pourquoi n'avons nous pas de littérature locale? Pourquoi notre patois nivellois, qui a ses qualités propres de couleur et d'originalité, n'est-il pas cultivé par les siens comme les autres dialectes du pays le sont par les leurs?

A part quelques chansons et quelques récits, qu'a-t-on fait en wallon nivellois? Rien, ou du moins peu de chose qui soit digne d'être considéré comme œuvre littéraire.

Voyez Liège, Mons, Tournay, Namur même! Je sais bien que ces villes sont des centres et que Nivelles est loin d'en être un : mais outre que dans ces villes mêmes, les personnes qui s'occupent activement de littérature wallonne ne sont pas aussi nombreuses que les résultats obtenus pourraient le faire supposer, ne suffit il pas de quelques-uns pour donner l'impulsion, et un petit groupe bien constitué, bien résolu et surtout bien intentionné, ne pourrait-il pas, à lui tout seul, remuer et entraîner toute une population?

Ailleurs, on étudie, on travaille la langue du pays; ici non seulement on ne cherche pas à en conserver la pureté — qui s'est déjà bien altérée — mais on ne la connaît même pas.

Ailleurs, les personnes instruites possèdent, aiment et parlent leur idiome : mais elles le parlent d'une façon élégante et correcte; ici, nous le parlons platement; il semble que lorsque nous abandonnons le français pour le wallon, nous devons cesser d'être bien élevés et nous paraissions oublier qu'une langue n'est pas naturellement grossière. Si nous voulons être inconvénients, si nous voulons être excessifs, soyons le en français : nous le pouvons tout aussi bien qu'en wallon; mais ne prenons pas l'habitude de considérer le wallon comme une langue dépourvue de délicatesse et de distinction : sans doute, il est plus positif, plus réaliste, plus *naturaliste* que le français; il emprunte à la *nature* presque toutes ses images (et Dieu sait s'il aime les images!) mais loin d'être un défaut, c'est là une qualité et un attrait.

Le Wallon était la langue de nos pères : il doit donc être, comme eux, simple et naïf : il ne saurait (le français y est hélas! parvenu) rendre par des expressions dignes d'elles, les idées étranges et tourmentées de nos littératures décadentes.

Le Wallon est devenu la langue de l'ouvrier : or, l'ouvrier lit et voyage peu; il vit là où il travaille; ce qui l'entoure acquiert à ses yeux de l'importance et du prix; ce qui est éloigné de lui le trouble et l'inquiète; sans qu'il s'en rende compte, le côté matériel de la vie en est pour lui le côté principal : de là, dans le langage de l'ouvrier, cette profusion de détails empruntés à la vie journalière et domestique; de là, ces expressions locales que les générations se transmettent et qui restent locales; de

là, la simplicité (ou le terre à terre, si vous voulez) de sa conversation et de ses goûts.

Prenez garde cependant et n'allez pas croire qu'il soit bête parce qu'il est simple : il a, au contraire, beaucoup d'esprit, qu'il dépense généreusement; il est doué d'une raison saine et d'un jugement sûr; il voit juste et il apprécie de même : de là, la force, la netteté et la *propriété* de sa langue.

Mais, d'un autre côté, il a trop d'imagination pour ne pas colorer ce qu'il dit : l'imagination, voilà son don! Il exagère volontiers : sa douleur est du désespoir et son bonheur du délire. Il aime les rapprochements; il compare les choses les plus disparates et il est habile à trouver le point par où elles se touchent : de là, sa parole pittoresque; les figures étonnantes et hardies qui se succèdent sur ses lèvres, et les mots nouveaux qu'il crée selon ses besoins.

Ce que nous venons de dire, pour être vrai de l'ouvrier wallon en général, l'est surtout de l'ouvrier nivellois, qui a ses qualités et ses défauts et qui est *original* dans le vrai sens du mot.

Le patois nivellois a son caractère propre, ses locutions et ses *r'vavis* : connaissons-nous nos richesses?

Savons-nous ce qui nous appartient, ce qui vient de nous dans la langue que nous parlons? J'en doute fort et je crois qu'il serait intéressant de faire un triage, de classer nos biens et de dire aux nivellois : « Voilà ce que vous possédez : telle expression, telle tournure de phrase, » telle comparaison, tel genre de sobriquets, » c'est à vous, cela; vos voisins, wallons comme vous ne s'en servent pas et les ignorent » même. Vous croyez peut-être parler comme » on parle ailleurs et n'avoir de particulier que » la prononciation et l'accent : vous vous trompez, vous parlez comme vos pères parlaient et » vos pères étaient des *aclots*. Voici ce que vous » dites et ce qu'on ne dit pas ailleurs. »

Etes-vous de notre avis et ne trouvez-vous pas qu'il y a là quelque chose à faire, ou du moins à tenter? Nous n'entendons pas proposer les moyens d'arriver au résultat que nous voudrions obtenir : personnellement nous ferons ce qu'il nous sera possible de faire, et c'est peu de chose; mais il doit y avoir à Nivelles, des esprits chercheurs et curieux qui sont épris de ces questions intéressantes, qui observent et qui notent, pour leur satisfaction particulière, une foule de détails locaux et d'expressions nivelloises; il nous semble que, s'ils le voulaient, ils pourraient faire mieux et plus qu'ils ne font. *L'AcLOT* qui est de leur bord, qui partage leurs goûts, qui voudrait voir sortir quelque chose de leurs travaux ou s'ils ne travaillent pas, qui voudrait les voir travailler, *L'AcLOT* ne peut s'empêcher de leur poser la main sur l'épaule et de leur dire à l'oreille : Voulons-nous étudier ensemble notre patois nivellois?

STROISY.

## Une visite au Grand Concours.

*L'AcLOT* n'a pas à faire une description détaillée de cette Exposition, c'est la tâche de ses aînés, et ils s'en sont acquittés depuis longtemps.

Cependant il s'intéresse trop à tout ce qui est nivellois pour ne pas signaler la part brillante que Nivelles a prise au Grand Concours, par le nombre et par la qualité des objets exposés. C'est à ce point de vue seulement que *L'AcLOT* veut entretenir ses lecteurs de l'Exposition.

Tous les massifs de verdure situés à gauche de l'entrée sont entourés des clôtures métalliques de M. Jacquemin, ici des clôtures simples à trois fils, là de hautes palissades en ronces artificielles, des portes roulantes en fer plat; tout est simple, solide et durable; le plus bel éloge qu'on puisse en faire, c'est la rapidité avec laquelle l'agriculture, l'industrie, les chemins de fer les ont adoptées depuis quelques années.

Dans la section Belge proprement dite, au-dessus du restaurant Mackensie Ross, signalons l'importante exposition de M. Emile Semal : de coquets ameublements en fer et en imitation de bambou, des lits, des lavabos entièrement en tôle couverts d'une fraîche peinture, des chaises et des bancs de jardin. Les nombreuses distinctions obtenues aux expositions précédentes ont d'ailleurs établi le bon renom des ateliers de M. Semal.

A ceux qui sont chauves ou qui menacent de le devenir, nous conseillons d'examiner avec attention, dans la galerie des Pianos, la vitrine de M. Nicolas Paternotte. J'ai plus de confiance dans les procédés de notre coiffeur que dans toutes les lotions régénératrices des cheveux, si *incontestable* qu'en soit la vérité. Il y a là des perruques pour tous les goûts, des blondes, des noires frisées, des rousses, il y en a même une faisant croire à un commencement de calvitie que l'on est au moins certain de ne pas voir s'étendre. Nul doute que M. Paternotte n'ajoute un nouveau bijou au cadre de médailles qu'il possède déjà.

Dans le compartiment des chemins de fer, les ateliers de la Métallurgie de Nivelles exposent une grande voiture d'une exécution et d'un fini remarquable destinée aux chemins de fer vicinaux : Elle comprend un compartiment de première et de seconde classe et un fourgon à bagages le tout formant une seule caisse portée sur deux trucks.

Près de là, dans le compartiment de l'Enseignement, les Ecoles Normales de notre ville exposent une grande quantité de dessins, géométriques, à main levée, d'après nature, ainsi que des cahiers des élèves de l'Ecole d'application revus et corrigés avec soin par les instituteurs.

Signalons aussi dans ce compartiment, au milieu des différents ouvrages faits par les élèves de l'Ecole Normale d'Andenne, un joli costume confectionné par Mademoiselle Aléna Dewamme, de notre ville.

Dans la grande Halle des machines, M. Georges Chantrenne-Soiron a installé une vitrine remplie de robinets, de charnières, d'injecteurs, formant un bel ensemble de bronzes polis et luisants; le nom de M. G. Chantrenne a déjà dépassé nos frontières, et nos voisins, les Anglais, emploient depuis longtemps, pour leurs locomotives, les appareils brevetés de notre concitoyen.

La machine lisseuse ou calandre de M.

Auguste Chantrenne méritait d'être placée plus en vue; elle constitue un nouveau succès pour cet industriel déjà si connu, et elle est en tout point remarquable. Elle forme une suite verticale de cylindres, les uns en fonte polie, les autres en papier comprimé, (ces derniers sont, paraît-il, plus durs que l'acier le mieux trempé). Le nom seul de la machine en indique l'emploi; elle sert à donner le lustre et le brillant à la bande de papier qui vient des cylindres sécheurs.

Près des cloches, les ateliers de Messieurs Debraux et C<sup>ie</sup> exposent de nombreuses pièces de forges brutes et ajustées, deux wagons en miniature munis d'un système de frein et d'attelage breveté; ces différentes pièces seront fort appréciées des connaisseurs, et ne manqueront pas de signaler ces ateliers qui de jour en jour acquièrent une plus grande importance.

Permettez-moi ici une petite incursion dans le domaine étranger; la chose est trop originale pour ne pas être signalée.

Une des attractions les plus réelles, les plus intéressantes de l'Exposition est, sans contredit, le travail artistique en sable exécuté par Mademoiselle Callebaut, d'Hekelegem, près d'Alot.

Vous entrez dans un petit salon, proche de l'ascenseur de La Louvière, dans la galerie des machines, et vous vous trouvez devant deux tapis aux couleurs superbes, fleurs et feuillages divers, avec compositions centrales.

C'est tout simplement merveilleux. Ce velours, ces étoffes précieuses, ces chats magistralement tigrés, c'est du sable, mélangé à des matières colorantes, et que l'artiste laisse tout bonnement couler de sa main.

Chose étonnante, elle n'a jamais appris le dessin!

Elle a eu grand succès au *Tivoli* de Copenhague, où elle a reçu plusieurs fois la visite de la famille royale.

Ici, S. A. R. le comte de Flandre et sa famille l'ont honorée de leurs félicitations.

En 1886, M<sup>lle</sup> Callebaut était venue à Nivelles avec l'intention de s'installer au Waux-Hall, mais elle a dû renoncer à ce projet, le local étant trop sombre pour ce genre de travail.

Ajoutons que l'artiste fait des fleurs en sable sous les yeux du public. Cette intéressante exhibition ne coûte que vingt-cinq centimes d'entrée.

L'Acclot attend avec confiance les décisions du jury qui va bientôt apprécier le mérite de chacun, et il ne manquera pas de signaler les distinctions que Nivelles aura obtenues au Grand Concours. CLIPOTIA.

## LE CONCERT DES FANFARES.

Le temps, qui a contrarié bien des choses cette année, a tenu à contrarier également le concert que les *Amis de la Concorde* donnaient dimanche au Parc. Rien n'égale une fête d'été comme un parasol; rien ne l'attriste comme un parapluie; et cependant, bien que le temps fût humide et froid; bien que cette masse sombre entourant le kiosque fit l'effet d'une vilaine bâche noire tendue sur les parterres et rappelât vaguement à l'esprit le marché du samedi un jour de pluie, on peut dire que cette fête a pleinement réussi.

De l'avis de tous, le concert a été très brillant; chaque morceau a été chaleureusement applaudi par les fidèles et par les autres. La *Fantaisie concertante* de Van Perck a mis en relief la valeur des différents solistes (que nous félicitons de tout cœur), tandis que les *Parques* ont été exécutées avec ensemble et finesse.

La petite critique de rigueur: certains morceaux n'étaient-ils pas un peu longs et quant à l'écrasement du chant par les basses, il s'est produit à de très rares intervalles et il était presque impossible que, dans les circonstances actuelles, il ne se produisît pas: nous aurions donc mauvaise grâce à nous y arrêter.

Nos félicitations à la vaillante Société et à son directeur, M. Bastin, qui a là une excellente pâte à pétrir et qui nous paraît d'ailleurs avoir la main vigoureuse et habile.

Au début du concert, M. le Capitaine Brassine a remercié les Fanfares du concours que cette Société a prêtée lors de la réception des grenadiers et il a

offert, au nom de ces derniers, un superbe bouquet auquel était attaché un ruban rouge portant ces mots en lettres dorées: « L'Ecole régimentaire des grenadiers à la Fanfare royale de Nivelles. »

M. Guignardé remercia à son tour le commandant au nom de la Société et aussitôt après le concert, les Fanfares allèrent jouer deux morceaux devant la maison de M. Brassine.

Ces échanges d'attentions et de politesses nous ont fait plaisir: l'accueil que reçoivent chez nous les grenadiers nous semble être sympathique et cordial; on les trouve pleins de réserve et d'urbanité et nous croyons qu'on les considère déjà comme étant de la famille. Tant mieux! Tant mieux.

Selon l'habitude, le concert que les Fanfares ont donné jeudi soir sur la grand-place ne change rien à notre appréciation. STROUV.

Comme nous l'avons promis à nos lecteurs, nous publions ci-dessous la charmante pièce de vers « la Dodaine », due à la plume de feu Monsieur Dept.

### LA DODAINE

J'aime la Dodaine,  
Verdoiyante plaine  
Qu'avec grâce enchaîne  
Un hosquet riant;  
La chute brillante  
D'où l'eau transparente  
S'échappe écumeante  
Et roule en grondant.

J'aime la Dodaine  
Quand la chaude haleine  
Du printemps ranière  
Les jolis oiseaux;  
Lorsque dans l'espace  
L'hirondelle passe,  
Rasant la surface  
Du miroir des eaux.

J'aime ses feuillages  
Et ses frais ombrages  
Après des rivages  
De son lac d'azur.  
Lorsque Philomèle,  
Que la nuit appelle,  
Au bruit de l'eau mêle  
Son chant vif et pur.

J'aime dans l'allée,  
Sous l'herbe foulée,  
La fleur mutilée  
Par des pieds heureux;  
Quand, pleins de délire,  
Belle au dot sourire,  
Amant qui soupire,  
Viennent deux à deux.

F. D...

Nivelles, 184.....

(Chronique de l'arrondissement de Nivelles, 1<sup>re</sup> année, n° 15, 15 août 1847.)

## Boîte du Journal.

Nivelles, le 5 septembre 1888.

Mon Cher Acclot,

Ne vous est-il pas encore arrivé, en rêvant dans la Dodaine, de contempler, ébahi, les éminences situées à l'extrémité de ses deux allées et de vous demander quelle pouvait bien être leur destination?

Franchement, le coup d'œil disgracieux qu'elles présentent me paraît nuire quelque peu à la beauté de notre parc.

Les promeneurs s'étaient tout d'abord bercés de l'espoir que ces dépôts n'avaient qu'un caractère provisoire, mais les mois s'écoulaient et rien ne fait prévoir qu'ils disparaissent de sitôt.

Il serait si facile, semble-t-il, d'enlever ces deux monticules et de les transporter dans un autre endroit, derrière le *Water-Closet* ou en d'autres termes le *Pacus* de la Dodaine, par exemple, en empiétant au besoin sur la prairie Rase.

Ne partagez-vous pas mon avis?

J'ai pensé qu'en vous confiant mes doléances, il suffirait d'un mot de votre sympathique journal pour faire cesser l'état de choses que je signale à son attention.

En tout cas, merci d'avance et bien à vous.

Un promeneur.

Mon cher promeneur,

L'Acclot n'a guère le temps d'aller rêver à la Dodaine: Cependant les monticules dont vous l'entrez l'avait frappé dans une de ses promenades; il s'était même arrêté devant eux, quand un promeneur (n'est-ce pas vous, mon cher monsieur) lui dit en passant:

— « Eh bien on n'achève pas? »

— « Achever quoi? »

— « Mais la réduction de la motte de Waterloo, que l'on a décidé d'ériger ici? »

— « Tiens! En effet. Je l'ignorais. »

Et chacun, de son côté, continua sa promenade.

*Réponse de la Garotte.* — La *Gavotte* remercie l'auteur de la correspondance insérée dans l'Acclot de dimanche dernier: cette correspondance a provoqué une pétition collective à la suite de laquelle Messieurs Demanet, Armand; Denayer, Fernand; Dewamme, Léon; Dewinter Joseph et Dubois, Jean ont été nommés *porte-falots* de la *Garotte*.

### ACTES OFFICIELS.

Par arrêté ministériel du 28 août, la 3<sup>e</sup> mention honorable pour le concours en composition française des élèves de la rhétorique professionnelle est décernée à M. Oscar Lambot, de Bouffloux, élève du collège communal de Nivelles (65 points sur 100).

Par arrêté ministériel du 30 août, le prix pour le concours en mathématiques des élèves de la rhétorique professionnelle est décerné à M. Oscar Lambot (80 points sur 100).

Par arrêté ministériel du 31 août, la 4<sup>e</sup> mention honorable pour le concours en sciences naturelles des élèves de la rhétorique latine (section A et B) est décernée à M. Louis Mahieu, de Nivelles, élève de l'athlénée royal de Bruxelles (65 points sur 100).

Toutes nos félicitations aux lauréats.

Dans sa séance du 4 de ce mois, la Société de gymnastique et d'armes « la Nivelloise » a élu Président, en remplacement de M. Moreau, démissionnaire, M. Fernand Parmentier.

### PRISON DE NIVELLES.

Le samedi 15 septembre 1888, à 11 heures du matin, il sera procédé, au local du parquet du tribunal, à l'adjudication publique de la fourniture des pommes de terre nécessaires à la prison de cette ville, pendant une année prenant cours le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Les cahiers des charges peuvent être consultés au bureau du musée commercial, à Bruxelles rue des Augustins, n° 17, ainsi qu'au greffe de la prison susdite, où sont déposés les modèles de soumission.

### A DROITE ET A GAUCHE.

L'Acclot remercie cordialement le *Courrier de Nivelles* et *La Nivelloise* des paroles de bienvenue que ces journaux lui ont adressées et il leur présente, à son tour, ses vœux sincères de prospérité.

Connaissez-vous la fantaisie suivante:

Colomb était un homme qui savait faire tenir des œufs sur la table. Un jour, le roi d'Espagne lui dit:

— Saurais-tu découvrir l'Amérique?

— Oui, dit Colomb, si tu me donnes un vaisseau.

Il eut son vaisseau et fit voile du côté où il pensait que se trouvait l'Amérique. Les matelots commençaient à se plaindre, déclarant qu'ils ne croyaient pas qu'il y eût un tel endroit que l'Amérique. Mais, après de longs jours, le pilote vint lui dire:

— Colomb, je vois la terre!

— C'est l'Amérique!... s'écrie Colomb.

En approchant davantage, il voit le pays couvert d'hommes noirs. Colomb leur crie:

— Est-ce ici l'Amérique?

— Oti, répondent-ils.

Alors, lui :

— Je suppose que vous êtes des nègres ?

— En effet.

Puis, le chef de ceux-ci de lui dire :

— Je suppose que tu es Christophe Colomb ?

— Juste ! Tu l'as deviné.

Alors le chef, se tournant vers les siens :

— Mes amis, il n'y a pas à nous le dissimuler, nous sommes découverts !

\*\*\*

Une scène du même genre s'est passée, samedi dernier, dans le cabinet de notre éditeur.

La rédaction de *L'Actot* était réunie et dépoillait la correspondance.

« Tiens ! » s'écria tout à coup notre rédacteur en chef, « voici *La Nivelloise* ! »

Et il déplia le journal.

Puis, à haute voix, il lut l'article consacré par *La Nivelloise* à *L'Actot*.

Quand il eut terminé, il déposa le journal sur la table.

Alors, se tournant vers les siens :

« Mes amis, il n'y a pas à nous le dissimuler, nous sommes découverts ! »

Nous nous associons de tout cœur aux souhaits de bienvenue que la *Gazette de Nivelles* adresse, dans son dernier numéro, à notre nouveau confrère *Het Land*, journal agricole flamand.

Entendu au marché samedi dernier : « Les lapins n'sont ni à approcher ! » Après information, nous apprenons que ces animaux ne sont ni dangereux ni enragés, mais qu'une hausse considérable s'est déclarée dans la vente par suite des approvisionnements importants faits par l'Hospice en vue du régal qu'il offrira à ses pensionnaires le premier dimanche de la kermesse.

Heureux pensionnaires ! Ils peuvent être certains au moins, ceux là, qu'on ne leur fera pas manger du chat pour du lapin !

Pas contents du tont, nos chasseurs. Tous se plaignent du lièvre dont on ne voit pas de trace et des perdreaux qui ne se laissent pas approcher. Aussi, mardi dernier, jour de l'ouverture, plusieurs de nos meilleurs tireurs sont-ils revenus bredouilles.

Le soir, on n'entendait que des plaintes dans les cafés où nos « disciples de Nemrod » étaient attablés. Chacun racontait ses exploits : l'un avait tiré douze pièces, un autre sept, un autre n'avait tiré qu'une caille, et plusieurs n'avaient rien tiré du tout.

Nous espérons les voir plus heureux lorsque les fermiers auront débarrassé leurs champs des derniers épis.

En conséquence (voir l'affiche) on se prépare à fêter aujourd'hui la Saint Jean, *L'Actot* ira voir la rue de Namur à l'œuvre et espère pouvoir féliciter dimanche la Commission organisatrice des fêtes.

Le jeudi 13 septembre courant, à 9 1/2 heures du matin, M. Karel De Kesel donnera à l'Hôtel de Ville salle des mariages, une conférence publique et gratuite sur l'apiculture rationnelle.

M. De Kesel se fait accompagner de quatre ruches dont trois sont peuplées d'abeilles vivantes et dont il se sert pour rendre son enseignement démonstratif.

Communiqué.

La Société la *Jeune Garde*, donnera le 30 septembre, à l'occasion de la kermesse, une grande soirée dramatique suivie de bal.

Entendu à la kermesse d'Arquennes : Eie l'fanie, comment c'qu'elle va ?

Dj'ai chi-z-éfans, em' femme qu'est sotte, l'hourlotche qu'ess' arrétée éie n'tchi qui n'abaie pu !

L'abondance des matières (c'est invraisem-

blable, mais c'est vrai) nous oblige à ajourner à huitaine la publication d'un feuilleton walon : *Enn' gadjurre*.

## Société d'Harmonie.

Programme du Concert qui sera donné aujourd'hui dimanche, à 5 heures précises de l'après-midi, au Parc de la Dodaine et qui sera rejoué (comme on dit à l'école normale) le jeudi suivant, à 8 1/2 heures du soir, sur le kiosque de la Grand'Place :

### Première Partie.

1. Marche militaire . . . . . CANIVEZ.
2. Ouverture des Noces de Figaro . . . . . MOZART.
3. Aimous-nous, valse de Lecocq, arrangée par . . . . . GUYAERT.
4. Fantaisie sur Carmen . . . . . BIZET.

### Deuxième Partie.

1. Ouverture de la Fête des Chasseurs . . . . . VAN CALK.
2. Amour discret, Gavotte arrangée par . . . . . DECLERCQ.
3. Marche aux Flambeaux . . . . . DELANNOY.
4. Rossignol, Polka pour flûte, (soliste M. Marchand). . . . . DERON.

## CONCOURS DE JEU DE QUILLES.

La Société *La terreux*, établie chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Dascotte, boulevard de la Batterie à Nivelles, a l'honneur d'inviter Messieurs les amateurs ainsi que les Sociétés au Concours de jeu de quilles qu'elle donnera en son local. Le jeu commencera les dimanche 23 et lundi 24 septembre, pour être clôturé le dimanche 30 du même mois, à 6 1/2 heures du soir.

La Société *Saint-Barthélemy*, a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle donnera en son local, chez M. Victor Gailly, faubourg de Soignes à Nivelles, son dernier Concours de jeu de quilles. Le jeu commencera les dimanche 16 et lundi 17 septembre, pour finir le dimanche 23 du même mois, à 6 1/2 heures du soir.

Voici les résultats des différents concours organisés à l'occasion de la *Saint-Barthélemy* :

*Jeu de balle*. — 1<sup>er</sup> prix : MM. Jules Stock, E. Bôleau, J. Wilmot, Paul Tilman ; 2<sup>e</sup> prix : MM. Constant Gailly, Alphonse Dubois, Alphonse Bonvalet, Louis Bardiaux.

*Jeu de billard*. — 1<sup>er</sup> prix : MM. Adolphe Delhoux, Adolphe Marin ; 2<sup>e</sup> prix : MM. Gustave Delalieux, Victor Chapelle.

*Jeu de quilles grosse boule*. — Prix : MM. Floribert Charlier, Polidore Durviaux.

*Jeu de quilles dit de Bruxelles*. — Prix : MM. Charles Decrolière, Joseph Sainte.

*Jeu de Vogel-Pick*. — 1<sup>er</sup> prix : MM. Ferdinand Tamignau, Ernest Dascotte ; 2<sup>e</sup> prix : MM. Zéphirin Dubois, Florian Trigalet.

*Jeu de Corbeau pour Dames*. — 1<sup>er</sup> prix, M<sup>me</sup> Pauline Levêque ; 2<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Maria Decrolière ; 3<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Hortense Delalieux ; 4<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Antoinette Taigneaux ; 5<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Maria Jurion ; 6<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Marceline Trigalet ; 7<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Irma Sniel ; 8<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Sidonie Pierart ; 9<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Henriette Dewez ; 10<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Héloïse Levêque ; 11<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Maria Delalieux.

Nos plus chaleureuses félicitations aux vainqueurs.

## Carnet de la ménagère.

Afin d'être agréable et utile à ses lectrices et leur apprendre la façon de préparer de vrais mets nivellois, *L'Actot* publiera chaque semaine une recette.

\*\*\*

*Tarte à l'djotte*. — Débattre du fromage, vendu sous le nom de *bêches*, avec quelques œufs et du beurre frit, ajouter un grain de sel, y mélanger intimement des bettes, des petits oignons verts et du persil hachés menu, allonger avec un peu d'eau ou de lait si le tout est trop consistant et étendre sur la pâte.

Servir la tarte chaude et bien garnie de beurre.

PHILOMÈNE.

## État-civil de Nivelles.

Du 1<sup>er</sup> au 8 septembre.

*Naissances*. Marie-Louise-Ghisl. Ladrière. — Odalouisa-Josephine Vanhoof. — Armand-Louis-Marcel-Ghislain Sainte. — Victor-Joseph Donnez. — Désiré-Marie-Ghisl. Dulricux. — Édgard-Jules-Marie Even.

— Hélène-Elise-Julia-Ghislaine Conlon. — Bertha-Marie-Léonie-Ghislaine Marin.

*Mariages*. Constant-Joseph-Ghislain Dagniaux, 38 ans, ouvrier papetier, avec Marie-Mathilde Decrae, 41 ans, ménagère. — René-Ghislain Chapelle, 29 ans, boucher, avec Marie-Mathilde Taburiaux, 27 ans, sans profession.

*Décès*. Georges-Louis-Joseph Marchal, 36 ans, boucher, époux de Elvire-Juliette-Ghisl. Prévot, décédé faubourg de Namur. — Léon-Ghislain Monnoye, 19 ans, piloniste, célibataire, décédé boulevard de la Batterie.

## Tribunal correctionnel de Nivelles

Audiences des 24, 25 et 27 Août 1888.

### Ont été condamnés :

Henri-Joseph G., de Bierges, pour chasse, à 200 fr.  
Victor L., de Wavre, pour coups et blessures, à 10 jours et 66 francs.

Victor-Joseph F., de Virginal, pour coups et blessures, à 1 mois et 8 jours.

Alexandre P., de Braine-l'Alleud, pour recel, à 15 jours et 26 francs.

Antoine-Joseph F., de Bornival, pour outrages, à 10 francs.

Hector-Joseph P., d'Ittre, pour port d'arme prohibée, à 26 francs.

Louis-Joseph B., de Braine-l'Alleud, pour vol, à 2 mois et 52 francs.

Corneille A., de Glabais, pour outrages et coups, à 40 francs.

Victor P., de Geest-Gérompont, pour coups et blessures, à 1 mois et 30 francs.

Léon-Auguste S., de Rebecq-Rognon, pour coups et blessures, à 60 francs.

Marie-Thérèse L., de Melin, pour outrages à 40 fr.

Joseph-Ghislain M., de Glabais, pour bris de clôture et outrage, à 40 francs.

Gustave M., de Glabais, pour destruction de récoltes, à 1 mois et 26 francs.

François B. et Maximilien M., de Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, pour coups et blessures, le 1<sup>er</sup> à 8 jours et second à 26 francs.

Pascal L., de Glabais, pour appel de police à 3 fr.

### Ont été acquittés :

Hubert G., de Braine-l'Alleud, vol.  
Jean-Baptiste S., de Court-St-Etienne, destruction de récoltes.

Augustin M., de Braine-l'Alleud, calomnie.  
Jean-Baptiste H., de Genappe, coups.

Pierre-Joseph L., de Glabais, outrage et coups.  
Joseph M., de Glabais, destruction de récoltes.

Julien-Joseph M., de Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, coups et blessures.

## Énigme.

Je blanchis,  
Je noircis,  
J'embellis,  
J'enlaidis,  
Je salue,  
Je saisis,  
Je détruis,  
Je guéris,  
Et j'occis.

## Marchés de Nivelles du 8 Septembre.

Froment vieux, les 100 kilogs, 21,50 francs — Froment nouveau, 18,50 — Seigle vieux, 14,00 — Seigle nouveau, 11,50 — Avoine indigène, 13,50 — Escourgeon, 15,50 à 16,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,20 à 1,25 — Œufs, les 26, 2,20.

On peut se procurer *L'Actot*, chez M. Vinclaire - Rucloux, grand'place et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le n<sup>o</sup>.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire  
rue de Namur à Nivelles.

Le dit notaire LEBLOND vendra publiquement :

Le mardi 11 septembre à 4 heures de relevée, à la requête et en la demeure de M. Josse Weckx, tenant le café de la régence, grand' Place à Nivelles,

## LE MOBILIER

garnissant la dite demeure ainsi que : les vins consistant en bordeaux, bourgogne, champagne, etc.

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude du dit notaire LEBLOND.

Le lundi 25 septembre, à 4 heures de relevée au café tenu par M. Henri Crikeler, près de la gare à Gastuche, conformément aux articles 90 et suivants de la loi du 15 août 1854, les biens ci-après désignés situés à Nèthen.

1° Une maison avec accessoires et jardin le tout situé au village, contenant ensemble 10 ares 80 centiares.

2° Une prairie sise au lieu dit : pré Saint-Jean, d'une contenance de 14 ares.

3° Une pièce de terre située campagne de Bossut, d'une contenance de 19 ares 10 centiares.

4° Une pièce de terre sise au lieu dit : la Bruyère, grande 12 ares 80 centiares.

La vente de ces biens est poursuivie à charge de Gustave Volt, marchand de bestiaux à Nèthen et de son épouse Flore Collart.

### A louer immédiatement :

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

## A vendre à Nivelles :

UNE

### Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets ; au 1<sup>er</sup> étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2<sup>e</sup> également de 4 chambres et cabinet de toilette ; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1<sup>er</sup> étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de vendre de la main à la main, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

UNE TERRE grande 28 ares 63 centiares, S<sup>me</sup> E partie des n<sup>os</sup> 158 et 159 du cadastre.

UNE TERRE grande 41 ares 79 centiares, S<sup>me</sup> E partie des n<sup>os</sup> 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

Le dit notaire est chargé de vendre de la main à la main, une

## JOLIE MAISON DE RENTIER

située rue des Brasseurs à Nivelles, tenant à MM. Léon Gilain, Michaux et Fievet.

Grandes facilités de paiement.

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE  
LES ATELIERS ET MAGASINS DE CHAUSSURES

DE LA

## Maison JAMART

seront transférés  
du n<sup>o</sup> 28 au n<sup>o</sup> 63 au-dessus  
de la même place.

## Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

## LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

• Champagne Charles RIVART, Reims

### Nouvelle Invention

## SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

## OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

## Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS  
MEUBLES DE TOUS STYLES

EN CHÊNE SCULPTÉS

MOULAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE  
SIÈGES, FAUTEUILS

## J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages

Verres gravés et fantaisies

Laines, Plumes, outils

Réparations en tous genres

Deménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

## Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

## ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

## HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

## LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Place de l'Esplanade à Nivelles

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Mavbeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE.  
DE  
**MAURICE BERNIER**  
BOULEVARD DES ARCHERS, NIVELLES  
Affiches, Factures, Circulaires, Registres à souches et autres Bordereaux  
d'expédition, imprimés administratifs, etc., etc.  
Spécialité pour LETTRES MORTUAIRES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.